

Un Projet de Territoire, pour les dix-sept communes, un Projet de Territoire pour Genac-Bignac. Lancé depuis le mois d'avril 2017, l'élaboration du Prochain de Territoire avance. Conseillers municipaux, entreprises et associations du territoire ainsi que vous, habitants de notre commune, nous sommes tous concernés par ce vaste projet. Préserver et développer la qualité de vie dans notre commune, innover pour la développer au sein du territoire ROUILLACAIS, voici les enjeux auxquels nous sommes confrontés. Participer à la dynamique collective des dix-sept communes, et la mettre au service des habitants de Genac-Bignac, telle est notre ambition.

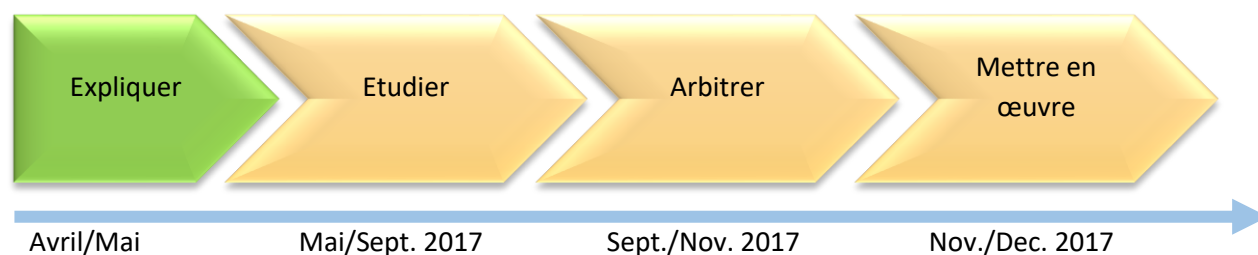
Pour nous aider à le mener à bien, le projet de Territoire dispose aujourd'hui de son slogan qui nous accompagnera dans les mois à venir : **Le ROUILLACAIS, entre histoire et innovation.**

Demain, le ROUILLACAIS

De nombreuses questions sont posées qui interrogent le territoire et chacune de ses communes : penser l'avenir, fournir aux habitants de nos communes les services dont ils ont besoin, prendre en compte les besoins nouveaux des jeunes et des anciens, rendre notre territoire attractif ... ce ne sont que quelques-unes des questions auxquelles il nous faut répondre. Pour cela il nous faut connaître votre avis, vos constats et vos attentes. C'est au travers de ce que vous nous indiquerez, enrichi par les avis et attentes des entreprises, des associations, des commerçants, des agriculteurs et viticulteurs, et tant d'autres, que nous pourrons identifier des grandes orientations. C'est en les enrichissant et en les mêlant avec celles des autres communes du ROUILLACAIS, que nous pourrons choisir le chemin qui nous mènera à demain, c'est-à-dire dans une dizaine d'années.

Un travail en quatre étapes

L'élaboration du nouveau Projet de Territoire se déroule en quatre grandes étapes :



Le travail a commencé au mois d'avril 2017. En deux mois ce sont près de 180 personnes résidant dans les dix-sept communes qui ont pu donner leur avis sur le territoire, au cours d'ateliers qui se sont réalisées dans les salles de fêtes de quatre des communes du territoire. Un constat largement partagé : nous disposons dans nos communes d'une richesse en termes de patrimoine et de qualité de vie. Nous voulons les préserver et même les améliorer. En même temps, nous voulons que nos communes se développent, que la qualité des services s'améliore, nous souhaitons attirer de nouveaux habitants, nous souhaitons conserver nos anciens.

Depuis le mois de mai, nous avons lancé une seconde étape de ces réflexions. Conseillers communautaires et conseillers municipaux, chefs d'entreprises, associations de tout type, commerçants et artisans, jeunes collégiens et lycéens, professions libérales, anciens élus ayant participé à la création de la communauté de communes, artistes du territoire, agents de nos communes et de la communauté de communes sont questionnés. Vous habitants de Genac-Bignac n'avez pas été oublié. Un questionnaire est distribué par votre mairie, et mis à disposition de manière électronique sur Internet ([site de Genac-Bignac](#)), vous permettant de préciser vos avis, vos besoins et vos attentes.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement et des résultats de ce chantier important pour notre commune et pour notre territoire, qui s'achèvera en fin de cette année.